

# L'AVEN SÉPULCRAL DE LA MORT-DE-LAMBERT À VALBONNE (Alpes-Maritimes)

*Claude RUCKER\**

## **Cadre topo-chronologique**

Situé à 1 km au sud de l'agglomération de Valbonne (Alpes-Maritimes), cet aven s'est formé à la faveur d'une diaclase s'ouvrant dans un terrain karstique. Plusieurs avens avaient déjà été identifiés dans le voisinage et explorés avec des résultats parfois positifs sur le plan archéologique, mais, le plus souvent, la situation des vestiges était bouleversée, ne permettant qu'une étude partielle des restes mis au jour.

C'est en 1986 que l'aven fut découvert fortuitement lors de l'aménagement d'un terrain attenant à une villa en construction. Son exploration permit de mettre au jour des ossements humains et des tessons de céramique. Nous constatons rapidement que la cavité n'avait pas été explorée depuis sa fermeture à une période indéterminée mais vraisemblablement préhistorique.

La cavité, aux proportions modestes en ce qui concerne sa partie explorée et utilisée, prend naissance à même la surface du sol à partir d'une étroite fissure de moins de 1 m de long sur 0,50 m de large. Elle se développe selon un axe vertical et se subdivise en une série de salles reliées par des passages horizontaux et verticaux jusqu'à une profondeur actuellement explorable de 40 m environ. Ces salles au nombre de trois, ont des formes irrégulières accentuées par des diverticules, des renforcements et un sol accidenté (fig. 1).

Au-dessous d'une première salle située à 4,5 m de la surface, s'ouvrent, à -11 m et sur un même niveau, les salles 2 et 3. Dans chacune d'elles, prend naissance un puits qui aboutit à une cavité verticale et étroite de 10 m de profondeur, prolongement de la faille karstique à l'origine de l'aven. Les parois de cette dernière faille, en forme de couloir en L, convergent, par un sol à fort pendage et très accidenté, jusqu'à un boyau très étroit dont l'exploration a été menée à -40 m, après élargissement d'un passage d'accès trop étroit.

Aux effondrements et aux colmatages d'argile s'est ajouté un comblement dû à l'homme. Il concerne la base de la salle 1, la totalité de la salle 2 et le passage entre les salles 2 et 3. Ce

comblement est très ancien car les blocs impliqués sont en partie cimentés entre eux par des concrétions tandis que des formations stalagmitiques et une couche d'argile en recouvrent la surface.

Avertie de cette découverte, la Direction des Antiquités nous accorda l'autorisation d'entreprendre une fouille.

## **Description du matériel archéologique**

Les vestiges découverts sont essentiellement des restes osseux humains appartenant au minimum à 17 individus, des restes de faune et un abondant matériel céramique. D'autres objets sont également présents comme des éléments de parure et quelques pièces lithiques. Une grande quantité de graines de céréales brûlées ajoute une note spécifique à cet aven.

### **Les niveaux supérieurs de l'aven**

1°/ La salle 1

Salle de 4 m de diamètre environ, elle comporte quatre diverticules dont deux d'entre eux se prolongent en passages aboutissant aux salles 2 et 3. Après dégagement d'une couche argileuse et de blocs effondrés provenant en partie de la voûte calcaire, il fut possible de mettre en évidence la partie supérieure de deux squelettes avec les ossements encore en connexion. Outre une alène losangique en bronze (fig. 20 c), un fragment de hache polie et de nombreux tessons de poteries variées dont les reconstitutions partielles possibles montrèrent qu'il s'agissait de vases à anse "ad ascia" (fig. 12) et de plusieurs vases ouverts de forme tronconique de petites et moyennes dimensions, il y avait également les restes de 4 grandes jarres à fond plat.

Les parties crânienne des squelettes avait été séparée des corps pour être déposée sur des petits ressauts rocheux dans la partie ouest/nord-ouest de la salle. Ces dépôts volontaires n'avaient pu être réalisés qu'après la destruction complète des parties molles car les pièces mandibulaires étaient, au moins pour les deux corps encore en connexion, conservées au contact du squelette.

Dans les passages aboutissant aux salles 2 et 3, de nombreux autres tessons appartenant à des céramiques déposées à l'origine dans la

\* Chercheur associé au CEPAM (Centre d'Etudes Préhistoire Antiquité Moyen Age) de Sophia Antipolis, et inventeur du site.

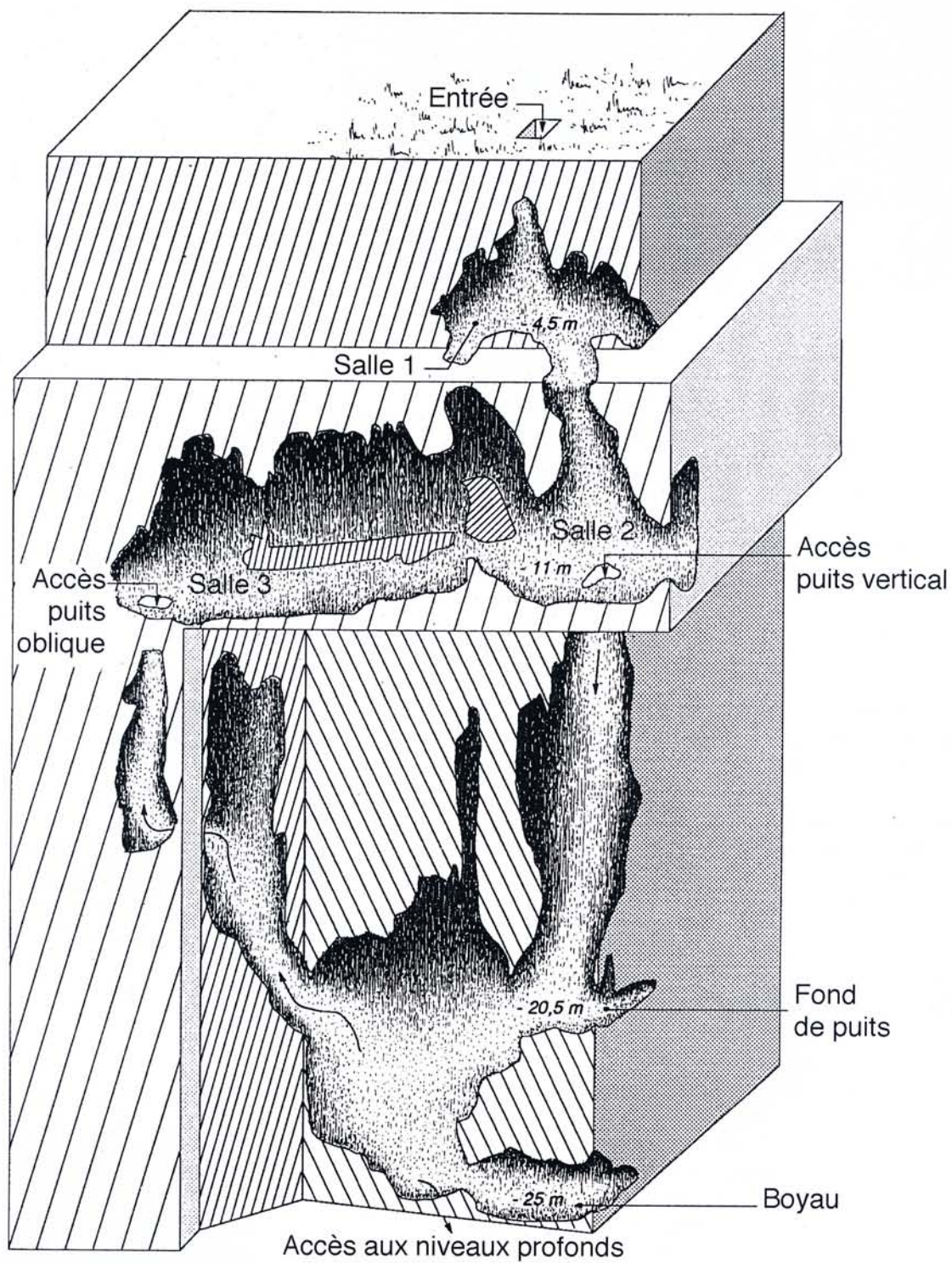


Fig. 1 - Plan de l'aven de la Mort-de-Lambert.

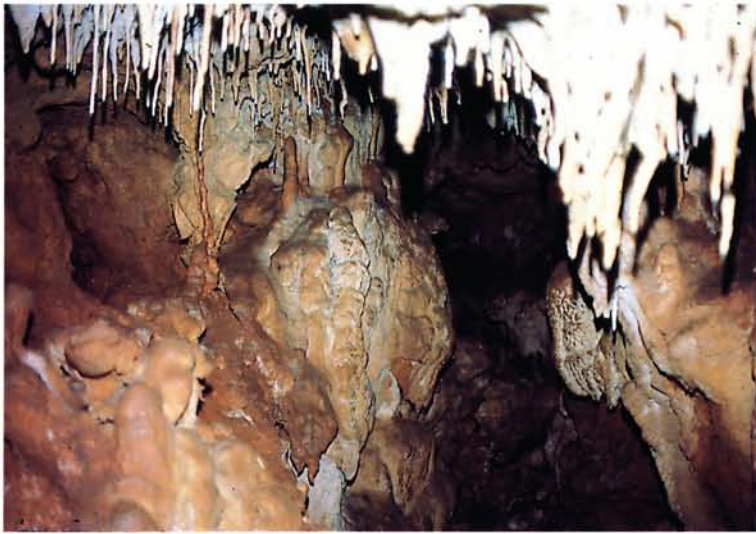


Fig. 2 - Aven de la Mort-de-Lambert. La salle 3 vue de la salle 2.

salle 1 furent mis au jour. Des restes de faune et des fragments osseux humains dégradés par les chutes de pierres furent également dégagés dans ces passages entièrement obstrués par le comblement volontaire des salles.

D'autres fragments de poteries carénées à anse "ad ascia" et un bracelet ouvert à section losangique furent découverts dans la partie basse du passage.

#### 2° / La salle 2

Grossièrement rectangulaire (4 m x 2,5 m), elle comporte au sol, une ouverture donnant sur un puits vertical de 10 m d'à-pic et une communication horizontale vers la salle 3. La voûte de la salle se trouve à 5 m du point le plus bas et l'ensemble de cet espace était comblé par une trémie de pierres et d'argile. Au sein de ce comblement, de nombreux tessons en provenance de la salle 1 furent dégagés ainsi que des restes abondants de faune (cervidés, bovins, suidés, moutons et chèvres). Dans le tiers inférieur, de nombreux restes humains furent également isolés. Par les mises en connexion possibles avec des fragments de la salle 1, certains ossements purent être considérés comme provenant de corps déposés dans la salle supérieure ; d'autres, au contraire, semblaient avoir été placés à l'origine dans cette dernière zone. De plus, outre trois crânes déposés dans un diverticule abrité, situé au sud-ouest de la cavité, un crâne complet, protégé par un agencement volontaire de grosses pierres calcaires, avait été déposé sur un lit de cendres de graminées. Les autres restes osseux étaient largement disséminés dans l'amoncellement pierreux et pour la plupart réduits en nombreux fragments par les chutes de pierres.

Dans la partie la plus profonde de cette salle, le sol est recouvert d'une couche de grains

de blé carbonisés. Les ossements humains trouvés au contact de cette couche ne comportent aucune trace de feu. Quelques vertèbres en connexion, un gril costal et une pendeloque formée d'une coquille de *Pectunculus* (fig. 12 et 22 a) attestent la dépose d'un corps à ce niveau.

Dans un autre diverticule, à l'aplomb du passage 2, un squelette complet, y compris la partie crânienne (fig. 5), a été découvert. Il provient de la salle 1, comme le prouve un fragment d'humérus lui appartenant, trouvé à l'entrée supérieure du passage.

Le mobilier issu de la salle 2 comprend plusieurs vases dont un gobelet caréné à anse coudée, plusieurs jarres (fig. 3) et deux tasses à anse à prise directe sur la lèvre. La quasi-totalité du matériel métallique provient de cette salle : une bague en tôle de bronze, une bague en fil de bronze enroulé sur lui-même (fig. 7, 8, 22 g et 22 h), un poignard à deux rivets (fig. 11 et 22 J), un bracelet cannelé ouvert à branches bifides (fig. 6 et 22 I), et deux pendentifs "tréflés" en bronze, dont l'un a laissé une trace oxydée sur une clavicule (fig. 9, 10, 22 e et 22 f).

#### 3° / La salle 3

Egalement allongée (5 m x 2 m), cette salle comporte à son extrémité un puits oblique conduisant, par une pente abrupte, au niveau inférieur. Un panneau rocheux, détaché de la



Fig. 3 - Aven de la Mort-de-Lambert. Une des jarres de la salle 2.



Fig. 4 - Aven de la Mort-de-Lambert. Crâne trouvé dans la salle 1



Fig. 5 - Aven de la Mort-de-Lambert. Crâne trouvé dans la salle 2 mais provenant de la salle 1.



Fig. 6 - Aven de la Mort-de-Lambert. Bracelet en bronze.



Fig. 7 et 8 - Aven de la Mort-de-Lambert. Bagues en bronze



Fig. 9 - Aven de la Mort-de-Lambert. Pendeloque tréflée en bronze



Fig. 11 - Aven de la Mort-de-Lambert. Lame de poignard en bronze.



Fig.10 - Aven de la Mort-de-Lambert. Pendeloque tréflée en bronze



Fig. 12 - Aven de la Mort-de-Lambert. Pendeloque en coquille de pectunculus.

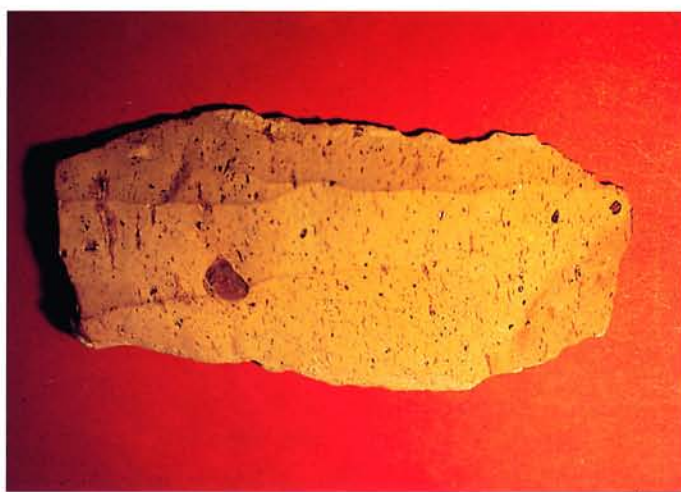


Fig. 13 - Aven de la Mort-de-Lambert. Fragment de lame en ryolite.



Fig. 14 - Aven de la Mort-de-Lambert. Vase à anse "ad ascia"



Fig. 15 - Aven de la Mort-de-Lambert. Vase biconique.



Fig. 16 - Aven de la Mort-de-Lambert. Vase entier.



Fig. 17 - Aven de la Mort-de-Lambert. Vase en partie reconstitué.



Fig. 18 - Aven de la Mort-de-Lambert.  
Vases biconiques des niveaux inférieurs.

paroi nord lors d'une secousse tellurique, sépare en deux niveaux la salle qui a livré peu de vestiges, notamment des fragments de vases issus des éboulis provenant de la salle 1 et quelques ossements humains situés près des passages d'accès à la salle 2. L'examen de la zone située sous la plaque rocheuse renversée, a permis de dégager les débris d'une grande jarre déposée sur un banc rocheux qui, lors de l'effondrement, a stoppé la chute du panneau.

### Les niveaux inférieurs de l'aven

#### 1°/ Le fond du puits (-20 m)

À partir de l'étroit orifice situé dans la salle 2, se développe un large puits vertical de 10 m dont le fond est constitué d'un bouchon d'argile rouge obstruant la diaclase sur une longueur de 4 m. La surface grossièrement triangulaire du sol constitué de blocs rocheux et d'argile, formait une croûte superficielle recouvrant des fragments d'os longs humains (tibia, fémur fracturé, en partie carbonisés) et des tessons ayant subi de toute évidence une deuxième cuisson attestée par des couleurs nettement différentes entre fragments recollables. Une couche de graines calcinées, mêlées de charbons de bois et d'argile rouge, enrobait ces vestiges. Un diverticule étroit, se prolongeant sous la paroi est du puits, recelait une épaisse couche de blé brûlé dans laquelle les fragments d'une petite poterie biconique à anse rubanée et coudée, de très fine épaisseur moyenne (2 mm), furent mis au jour. Ces vestiges étaient très inégalement colorés par la chaleur d'un feu allumé in situ. Des fragments d'os et de poteries non recuites, issus des niveaux supérieurs, furent également découverts à ce niveau.

#### 2°/ Le boyau (-25 m)

L'extrémité ouest du fond du puits se termine par un brusque arrêt du bouchon argileux permettant d'atteindre, 5 m plus bas, le fond d'un boyau se prolongeant sur 1,5 m sous la masse argileuse et se poursuivant à l'opposé sur 4 m environ et remontant ensuite en pente abrupte, après un angle droit, vers le deuxième puits communiquant avec la salle 3. Le sol du boyau ne semblait receler aucun vestige, mais le dégagement d'un bloc rocheux obstruant toute la largeur du passage laissa apparaître une épaisse couche de blé calciné et de charbons de bois de 20 cm d'épaisseur occupant toute la largeur du boyau sur une longueur de 2 m environ (fig. 19).

Fig. 19).

Au sein de cette couche bien homogène et dans la partie protégée par le ressaut argileux formant le fond du puits, trois poteries en bon état relatif furent mises au jour. Il s'agit de petits vases (10 à 20 cm) biconiques carénés, au fond en toupie ou légèrement aplati, munis d'une anse rubanée et coudée (fig. 15 et 18). Ces vases, au col caractérisé par une forte concavité se terminant par un rebord évasé, n'étaient pas les seuls en place. Répandus sur toute la surface du boyau occupée par la couche de blé, les fragments dispersés de quatorze autres poteries similaires furent découverts, tous se référant à des poteries de même morphologie dont les dimensions varient entre 10 et 20 cm de hauteur. Un dernier vase de teinte rouge, épais de 2 mm au plus et haut de 10 cm, fut découvert au fond de la faille, arrêté dans sa chute par un obstacle rocheux. Comme le prouve



Fig. 19 - Aven de la Mort-de-Lambert.  
Couche de blé calciné sur le sol du boyau.

l'état des vases, intacts ou fragmentés mais complets, les poteries ont été déposées intentionnellement à cet endroit. Les fonds des vases portent des traces visibles de recuit, ce qui montre qu'ils ont subi l'effet du feu d'incinération des céréales. L'un d'eux, déposé dans une zone où la disposition des parois a pu jouer un rôle de four, présente des déformations dues à l'intensité de la chaleur ambiante.

Des fragments osseux en partie calcinés, ainsi que d'autres tessons de poteries provenant des étages supérieurs ont également été dégagés de même qu'une lame en rhyolite (fig. 13 et 22 b). Les débris d'une jarre de moyenne importance (30 cm de haut) munie de 4 anses en ruban, opposées deux à deux, et disposées à deux hauteurs différentes furent également découverts. On peut être assuré que cette jarre a été déposée en cet endroit car aucun autre fragment n'a été trouvé dans les niveaux supérieurs.

A l'aplomb du bouchon argileux, et à angle droit vers le sud, une étroite fissure plonge quelques mètres plus bas vers un autre boyau qui descend à plus de 35 m de la surface. Du blé calciné et des fragments de gobelets carénés y ont été entraînés par l'effondrement du bord de la couche d'argile, mais les hommes préhistoriques ne semblent pas y avoir accédé.

### **Période et durée d'utilisation de l'aven**

La topographie de la cavité et son remplissage volontaire à l'aide d'une grande quantité de pierres endommageant et bouleversant les dépôts archéologiques, rendent toute stratigraphie impossible et, seule la classification du matériel permet d'aborder la question de la datation.

### **Bronze ancien**

Les jarres à décors rubané et digité, à préhensions en bobine ou à oreille disposées à deux hauteurs différentes et diamétralement opposées sont spécifiques du Bronze ancien, comme les gobelets carénés découverts dans la salle 2 et surtout dans les niveaux inférieurs. L'alène losangique, le bracelet ouvert à section losangique, ainsi que la bague en fil de bronze enroulé, comme les deux pendeloques tréflées, seraient également à rattacher à cette phase. Des exemplaires identiques ou de même tradition sont représentés également dans un contexte Bronze moyen dans tout l'arc alpin et connus sous le terme de pendentifs de type Gambolo. Mais des pendeloques analogues ayant également été découvertes en milieu Bronze ancien, notamment au Petit Chasseur à Sion et à la grotte du Hasard à Tharax, G. Sauzade pense, comme J.L. Roudil, qu'elles se rapportent à cette période.

### **Bronze moyen**

Au Bronze moyen se rattachent certains vases tronconiques, de petites et moyennes dimensions, à forme ouverte et anse rubanée à prise directe sur la lèvre. Le poignard à deux rivets et nervure médiane serait associé à cette période, comme la bague en tôle ainsi que le bracelet cannelé, dont un exemplaire analogue provient de la grotte des Buisnières, à Meyrannes (Gard).

### **Bronze moyen-final**

Certains rattachent la coupe carénée à rebord évasé et les vases carénés à anse "ad ascia" à la période de transition Bronze moyen-Bronze final. Cependant, la complexité et l'absence de bilan affiné de l'ensemble des fonds documentaires liés aux séquences chrono-culturelles du Midi de la France et de l'Italie rendent très incertaine une chronologie précise de la typologie céramique, même si certains auteurs comme J. Vital se sont penchés très sérieusement sur cette question encore en cours d'étude.

La présence abondante de blé calciné a permis une datation au Carbone 14 et donne, dans la salle 2, une date relativement récente :

Ly-5394 : 1295 +/- 65 av. J.-C. - datation calibrée : 1679 à 1418 av. J.-C. avec forte probabilité de 1600 BC en date calibrée.

Dans le boyau, nous avons une datation plus ancienne :

Ly-5395 : 1540 +/- 105 av. J.-C. - datation calibrée : 2109 à 1553 av. J.-C. avec forte probabilité de 1700 à 1800 av. J.-C. en date calibrée.

Une autre analyse faite à Berlin donne :

Berlin-4310 : 1530 +/- 50 av. J.-C. en date non calibrée soit un écart de 10 ans avec celle effectuée à Lyon.

Il semble donc que la période d'occupation de l'aven se situe davantage dans la phase du Bronze moyen avec une persistance encore vivace de traditions culturelles du Bronze ancien.

L'aven pourrait avoir été utilisé durant deux à trois siècles au maximum, sans certitude d'une utilisation continue. La découverte, au niveau même de l'emprise de la villa construite, d'un niveau d'occupation matérialisé par un sol grossièrement dallé au moyen de blocs de calcaire assemblés, couvrant une surface de près de 10 m<sup>2</sup>, peut néanmoins étayer l'hypothèse de l'utilisation continue. Des fragments de poterie de même nature que ceux découverts dans l'aven ont été identifiés dans les espaces entre les blocs, attestant ainsi le parallèle entre l'occupation de l'aven et la présence de cette structure d'occupation qui pourrait révéler un habitat.

## Les fonctions de l'aven

Il semble qu'il faille considérer séparément les niveaux supérieurs, au remplissage complexe, et la zone inférieure du fond du puits et du boyau.

### Fonctions des niveaux supérieurs

Une des fonctions évidentes de l'aven est celle de sépulture collective, le rite funéraire restant imprécis.

Comme le montrent la bague en fil enroulé autour de la phalange du doigt qu'elle ornaît et la coquille de *Pectunculus* se trouvant en contact avec le gril costal de l'individu qui la portait, les corps étaient parés de leurs bijoux. D'autre part, si l'on considère les "pendeloques" comme attaches possibles de vêtements ou comme pendentifs, puisque l'une d'elles a été retrouvée sur la clavicule qu'elle a marquée par son oxydation, les corps semblent avoir été vêtus.

Le fait d'avoir rassemblé les crânes dans une zone de la grotte choisie pour son orientation approximative vers l'ouest, alors que les mandibules étaient toujours laissées en connexion avec le reste du squelette, révèle sans nul doute un rite funéraire complexe avec intervention secondaire sur les corps. L'absence de trace de décarnation sur les os tendrait à prouver qu'il avait fallu attendre une décomposition suffisante des corps pour en séparer ainsi les crânes.

Au niveau du mobilier céramique, il n'est pas possible de déterminer la part du mobilier funéraire et celle consacrée à un autre usage. Les grandes jarres, souvent relativement éloignées des corps, font partie d'un matériel qui n'est pas habituellement associé aux sépultures. La disproportion entre le nombre élevé de poteries et le faible nombre d'individus amène à penser que les salles supérieures étaient également dévolues à un usage domestique. Il faut cependant se rendre à l'évidence que l'humidité de ces cavités et l'importante infiltration des eaux de ruissellement en période pluvieuse rend l'aven impropre à l'habitat. Si un stockage temporaire de graines n'est pas à exclure, une conservation prolongée de denrées dans des conditions peu favorables paraît improbable. En revanche, les sources étant rares alentour, il est vraisemblable que le ruissellement dans l'aven, consécutif à des précipitations extérieures, pouvait procurer un apport non négligeable en eau longtemps après l'arrêt de la pluie. Par ailleurs, ce genre d'aven pouvait également être utilisé comme cachette momentanée.

## Fonctions des niveaux inférieurs

Les dépôts de poteries biconiques et de blé (*Triticum dicocum* selon Marinval) ont été volontaires car il n'est pas possible d'imaginer de telles céramiques rester intactes après une chute de 20 m au moins. De plus, l'homogénéité de la couche de blé calciné et les traces colorées observées sur les voûtes calcaires du boyau, montrent que le blé a été brûlé sur place et que les poteries, compte tenu des traces de recuit observables sur la partie inférieure des vases, ont été déposées sur la couche de cendres encore chaudes.

La combustion spontanée d'une réserve de blé - explication qui pourrait être avancée - est peu vraisemblable car l'humidité, en ce lieu, est extrêmement élevée, le ruissellement pouvant se transformer en un flot important sous l'effet de fortes précipitations. La constitution de réserves de céréales en un lieu aussi difficile d'accès et aussi humide défie la simple logique.

La quantité de blé brûlé pourrait atteindre un poids de 300 à 400 kg, ce qui semble considérable compte tenu du rendement qui, à l'époque, devait être faible.

La thèse de l'offrande funéraire est également sujette à caution, car il existe une dissociation entre la zone funéraire située dans les niveaux supérieurs et la zone à dépôt de blé, même si quelques ossements, en provenance des salles 1 et 2, ont été retrouvés en partie calcinés à ce niveau profond.

Il faut néanmoins signaler que, dans la grotte du Hasard, une couche de graines brûlées a été découverte sur une banquette rocheuse à peu de distance des sépultures du Bronze moyen. On doit noter également quelques cas d'interprétation culturelle, étayés avec plus ou moins de certitude, pour des dépôts de ce type, sur d'autres sites provençaux comme au Chaos des Roches, à Buoux, ou à l'aven de Vauclare, à Esparron-du-Verdon.

En ce qui concerne la motivation de ces dépôts, il semble qu'elle puisse être recherchée dans la volonté de célébrer un rite distinct des rites funéraires proprement dits, dans un lieu extérieur à la zone spécifiquement funéraire. Cette célébration en zone profonde, aurait peut-être un lien avec le nécessaire renouvellement des éléments constituant la nourriture et les morts, intercesseurs auprès des divinités chtoniennes. Cette hypothèse est renforcée par la présence, sur le sol de l'habitat voisin, d'une stalagmite importante (50 cm x 30 cm x 20 cm) parmi les dalles de calcaire et sous le dallage, ainsi que par celle de nombreux fragments stalagmitiques dans les apports de matériaux destinés à servir de fondation compensant le penchement du sol naturel. Pourquoi s'être donné la



peine de remonter avec difficulté de telles pièces alors que les dalles calcaires abondent en surface ?

On constate, à La Mort-de-Lambert, une succession de symboles qui peuvent être mis en relation avec certains mythes ou rites méditerranéens liés à la fertilité et à la reproduction : cavité profonde, sépulture, rites funéraires et rites agraires annexes (blé calciné).

### **La population inhumée**

Les inhumations se composent de 17 sujets identifiables : 11 adultes jeunes ou adolescents (dont un minimum de 4 sujets féminin), 4 enfants de moins de 10 ans et 2 nouveau-nés, mais, compte tenu des restes épars et fortement endommagés par les chutes de pierres, ce nombre pourrait s'élever à 21. Les individus sont, en majorité, brachycéphales. Plusieurs morphologies sont présentes et s'intègrent à celles qui sont connues à l'âge du Bronze dans les Alpes-Maritimes. Les caractéristiques métriques et morphologiques du squelette post-céphalique mettent en évidence une population dans l'ensemble gracile. Diverses pathologies sont décelables parmi cette population. En plus d'une mortalité infantile importante (6 enfants de moins de 12 ans), on relève de sévères affections chez 3 jeunes de moins de 16 ans et 4 individus de moins de 25 ans. La fracture d'un radius droit, consolidée correctement, évoque l'éventualité du traitement de cet accident. Des caries multiples observées sur un individu avec atteinte des tissus osseux par des lésions kystiques, laissent penser que l'individu craignait les interventions nécessaires à son état, car d'autres sujets, souffrant de pathologies équivalentes, ont subi sans dommages apparents des avulsions dentaires. Mieux encore, il semble qu'un sujet au moins ait subi une extraction préventive des deuxième molaires mandibulaires afin de prévenir une mauvaise évolution

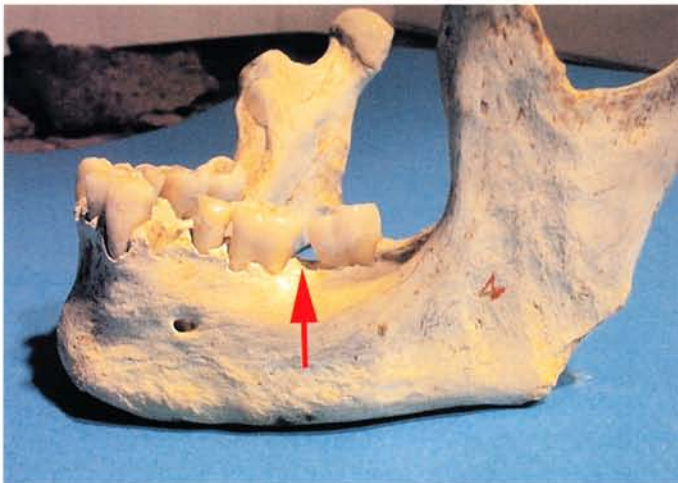
des dents de sagesse, facteur de complications gravissimes en l'absence de traitement par antibiotiques (fig. 20 et 21).

Une pathologie rare a pu également être mise en évidence. En effet, une parodontite aiguë juvénile (PAJ), c'est-à-dire une élimination précoce des premières molaires chez l'adulte jeune, a pu être diagnostiquée sur l'un des sujets. L'étiologie de cette affection peut donner lieu à plusieurs hypothèses incluant la maladie de système (diabète), la malnutrition ou surtout la maladie auto-immune. Dans cette hypothèse, une consanguinité pourrait être évoquée.

### **Conclusion**

Préciser la nature exacte des occupations ou des utilisations de ces cavités nombreuses dans la région constituerait une perspective non négligeable de la recherche sur l'âge du Bronze dans le Midi de la France. Ces cavités, qui ne pouvaient servir de lieu d'habitat permanent, avaient certainement des fonctions importantes entrant dans le cadre d'une culture dont nous avons du mal à préciser les contours : habitat, refuge, halte, habitat saisonnier, partie annexe d'habitat, endroit de stockage, lieu exclusivement ou partiellement réservé aux rites funéraires et culturels d'une société dont nous ne connaissons pas, localement, les structures fondamentales, etc.

Le faible nombre des individus recensés dans ces avens ne permet pas de définir s'il s'agit d'une sépulture collective ou limitée à un groupe familial. Des études axées sur des regroupements d'individus par une approche analytique statistique de micro striations dentaires par exemple ou une recherche de caractères génétiques peuvent donner un nouvel éclairage sur la question. Grâce à certains facteurs particulièrement favorables, il semble que l'aven de la Mort-de-Lambert puisse jouer un rôle non négligeable dans cette recherche.



*Fig. 20 et 21 - Aven de la Mort-de-Lambert. Maxillaire portant la trace d'une avulsion préventive (flèche ci-contre et détail ci-dessous).*



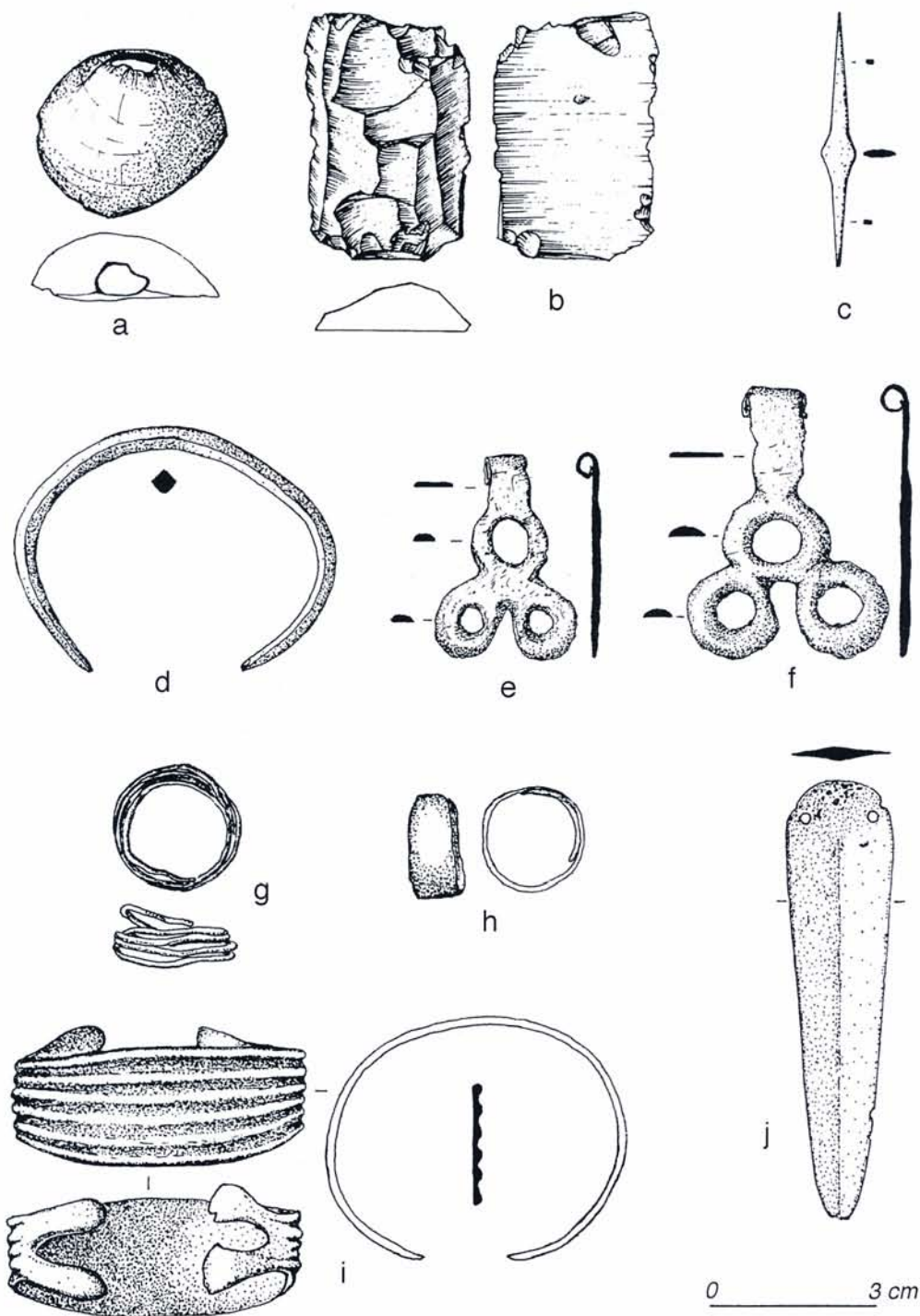


Fig. 22 - Aven de la Mort-de-Lambert. Croquis des objets.

## BIBLIOGRAPHIE

BOCKSBERGER (O.J.) 1978. *Le site préhistorique du Petit-Chasseur (Sion, Valais)*, 4. Cahiers d'Archéologie Romande, 14.

COURTIN (J.) - *Le Néolithique de la Provence*. Mémoire de la SPF, 11. Klincksieck, Paris.

PETREQUIN (P.) et alii - 1985. *La grotte des Planches-Près-Arbois (Jura). Proto-Cortaillod et âge du Bronze final*. Maison des Sciences Humaines.

ROUDIL (J.L.) - 1972. *L'âge du Bronze en Languedoc oriental*. Mémoire de la SPF, 10, Klincksieck.

- 1985. Les pendeloques annulaires de la grotte du Hazard Tharoux (Gard). Bull. SPF, 82, 3, pp. 93-96.

SAUZADE (G.) - 1983. *Les sépultures du Vaucluse du Néolithique à l'âge du Bronze*. Lab. Paléont. Hum. Préhist. (Etudes quaternaires, 6).

- 1991. *L'aven de la Mort-de-Lambert à Valbonne, Alpes-Maritimes : lieu sépulcral et lieu de culte à l'âge du Bronze*. Le mont Bego, Tome 2. Colloque de Tende.